L'autre jour, j'ai demandé au ministre d'État de Saskatoon-Humboldt si l'on envisageait la création d'une commission royale. Il a écarté la question en répondant: «Non, nous n'envisageons pas cela favorablement.» Or, il y a eu plus de commission royales sous le gouvernement Pearson et depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel qu'il n'y en eût jamais dans le même laps de temps. Le ministre a dit que nous avons des groupes d'experts, mais ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est une commission royale qui enquête sur l'ensemble du problème des ventes et fasse retomber la responsabilité de la perte des marchés canadiens à l'étranger sur ceux qui la méritent.

Une des raisons pour lesquelles le gouvernement s'oppose à instituer une commission royale d'enquête qui devrait soumettre un rapport d'ici trois mois, c'est qu'il se rend compte que ce serait sa propre condamnation. En effet telle est l'attitude que démontraient nettement les propos attribués au premier ministre (M. Trudeau) «si vous vous attendez à ce que je vende du blé...»

J'ai parlé du problème des ventes. Imaginez un peu la réclame que fait au Canada l'article paru dans le Wall Street Journal intitulé «Le troc de céréales aide la Saskatchewan à pallier la surabondance de blé.» D'après cet article, la seule façon dont les marchands des Prairies peuvent subsister à l'heure actuelle c'est par le troc de blé. On y cite le cas d'un marchand de meubles de Regina qui, il y a quelques mois, par suite de la grave pénurie de numéraire ne parvenait pas à vendre sa marchandise. Ayant appris à connaître les ficelles, il troque désormais du mobilier contre du blé. Cela se passe dans toute la province. Pendant ce temps le gouvernement se contente de sourire et de minauder.

Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas quelque chose? Les ministériels se sont rendus dans l'Ouest et, à leur départ, les cultivateurs espéraient qu'on allait prendre des mesures. Lorsque le premier ministre est rentré à Ottawa ses propos ont été nets et précis, «Vous attendez-vous à ce que je vende du blé?» On ne saurait décrire la gravité de la situation dans les Prairies où les gens connaissent à l'heure actuelle une crainte et une frustration inégalées. Lorsqu'ils envisagent l'avenir ils se demandent ce qui les attend; or ils ont droit à s'attendre à des mesures.

Qui est responsable de cet état de choses? Est-ce la Commission du blé? Le Conseil de recherches en économie agricole du Canada a critiqué la Commission canadienne du blé d'avoir, paraît-il, manqué de hardiesse dans la lutte pour les marchés mondiaux de céréales.

Il a insisté sur la grave situation créée par la Commission canadienne du blé, sauf erreur, impuissante à échapper aux tentacules qui la retiennent depuis deux ou trois ans et à se mettre à vendre du blé.

Et des personnes ou organismes à l'extérieur du Canada peuvent-ils vendre notre blé? Pourquoi y a-t-il seulement des organismes de tous les autres pays à s'efforcer d'obtenir des commandes de blé? Ces négociants internationaux sont cinq ou six. Donnons à l'industrie privée le moyen de trouver des marchés. D'autre nations comptent sur ces sociétés dans divers autres pays. Il est temps qu'au Canada nous fassions de même.

Je terminerai par un simple résumé des initiatives à prendre, que j'ai soumises à la Chambre. D'abord, il nous faut des politiques agressives de vente au lieu des réponses évasives qu'on nous donne à la Chambre pour justifier l'inaction. En second lieu, un paiement à l'acre de \$2, ce à quoi les producteurs de blé sont en droit de s'attendre dans les circonstances présentes. Troisièmement, la mise en œuvre d'un système d'entreposage à la ferme, comportant un amortissement accéléré des bâtiments agricoles polyvalents, en plus de l'amortissement déjà existant. En outre, nous devrions, en accord avec les provinces, fournir aux exploitants agricoles un cadre et des principes directeurs leur permettant de connaître l'orientation en cours dans ce secteur de l'économie et de tirer le meilleur profit possible des terres, des ressources de leurs exploitations et de leur travail. Cinquièmement, le gouvernement devrait améliorer le réseau routier et les installations portuaires-avoir recours à Fort Churchill, et prolonger la saison de navigation dans ce port. Grâce aux techniques modernes, ce port pourrait être utilisé au moins de six à huit semaines de plus durant chaque saison. Que le gouvernement fasse le nécessaire. Pour les agriculteurs de l'Ouest, cela représenterait une économie. Cela signifierait aussi que nous nous servons des installations dont nous disposons là-bas, des installations qui ne sont pratiquement pas utilisées à l'heure actuelle. Vingt millions de boisseaux environ sont loin de faire le compte.

## • (4.20 p.m.)

A mon avis, l'heure est venue de fixer à \$2.95 le boisseau le prix du blé que la Commission du blé vend, au Canada même, pour la consommation humaine. Je me souviens que, lorsque l'honorable député de Medicine Hat était membre du Crédit social, il préconisait la même chose. Il voulait un régime de deux prix et préconisait un prix convenable pour le blé consommé au Canada.